

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE 1/2



L'épreuve orale dure **50 min.** et est notée sur 20, pour un **coeff. de 5.**

Première partie : l'exposé

L'exposé dure **12 minutes** et est évalué sur **12 points.**

A) La présentation du texte & la lecture :



Le candidat doit **situer le texte dans l'œuvre intégrale ou dans le parcours associé** puis procéder à voix haute à une **lecture expressive et pertinente** du texte. La présentation doit donner les informations essentielles telles que le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur, le genre de l'œuvre, sa date de publication, son genre littéraire et son appartenance éventuelle à un mouvement littéraire. Il faut également procéder à un rapide résumé qui permet de replacer l'extrait dans l'œuvre intégrale ou le parcours associé.

L'évaluation porte sur la capacité de l'élève à faire entendre sa voix et à montrer sa compréhension du texte à travers l'intonation et le rythme de lecture. Cette partie dure **2 minutes** et est évaluée sur **2 points.**



B) L'analyse linéaire du texte :

Il s'agit de procéder à une **analyse linéaire du passage d'un texte étudié en classe d'une vingtaine de lignes.** Il faut **dégager la structure d'ensemble du texte** et en **analyser ensuite les procédés essentiels pour en démontrer les idées principales.**

Le candidat doit démontrer sa bonne compréhension du texte en mobilisant ses connaissances pour en faire une analyse pertinente. Pour cela il doit avoir recours à des références précises de l'œuvre.

L'expression orale et le niveau de langue employé doivent être corrects et le propos doit être clair et précisément formulé.

Cette partie dure **8 minutes** et est évaluée sur **8 points.**



C) La question de grammaire :

Le candidat doit répondre à la question de grammaire posée par l'examineur (**analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase**).

Le candidat doit **mobiliser ses connaissances linguistiques de manière pertinente afin de répondre à la question posée.**

Il faut donc maîtriser le lexique grammatical et l'employer à bon escient. Il faut aussi savoir procéder à une analyse syntaxique.

Cette partie dure **2 minutes** et est évaluée sur **2 points.**

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE 2/2



Deuxième partie : l'entretien



Cette partie dure **8 minutes** et est notée sur **8 points.**

A) La présentation & justification de l'œuvre choisie :

Sur la partie individuelle du descriptif, le candidat a indiqué l'œuvre qu'il a choisie pour la deuxième partie de l'épreuve **parmi les lectures cursives obligatoires ou les œuvres étudiées en classe.**

Il **présente donc l'œuvre choisie et justifie son choix dans un développement argumenté.** Il est recommandé de ne pas improviser cette partie, mais de la **préparer à l'avance pour trouver des arguments convaincants et proposer une prestation structurée.**

De préférence, ne choisissez pas parmi les œuvres étudiées en classe : cela peut paraître comme une « solution de facilité » aux yeux de l'examineur ou le signe que vous n'avez pas fait vos lectures cursives obligatoires.

La prestation doit durer en moyenne **4 minutes.**

Le but de cette épreuve est d'évaluer l'expression orale du candidat, ainsi que son implication personnelle dans le compte-rendu de son expérience de lecture.

B) L'échange avec l'examineur :



L'examineur va rebondir sur la prestation du candidat et lui **demander de préciser ou d'approfondir certains points de son argumentation.** Le candidat doit savoir tirer profit de l'échange et des éléments de relance fournis par l'examineur pour enrichir sa réflexion personnelle sur l'œuvre. Il faut également qu'il soit capable de **mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos.**

On évalue dans cette partie de l'épreuve :

- ✓ La capacité à expliquer et justifier ses choix.
 - ✓ L'aptitude au dialogue du candidat.
 - ✓ La qualité de l'expression et du niveau de langue à l'oral
 - ✓ La qualité d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion
 - ✓ La capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi.
- L'échange avec l'examineur doit durer en moyenne **4 minutes.**